

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ⓜ Ⓜ Ⓜ ⓂⓂⓂⓂⓂ Ⓜ Ⓜ ⓂⓂ ⓂⓂ ⓂⓂⓂⓂ ⓂⓂ Ⓜ Ⓜ ⓂⓂ Ⓜ Ⓜ Ⓜ

Ⓜ Ⓜ Ⓜ Ⓜ ⓂⓂⓂⓂ ⓂⓂ ⓂⓂ ⓂⓂⓂⓂⓂ Ⓜ Ⓜ ⓂⓂⓂⓂⓂⓂⓂ ⓂⓂ Ⓜ Ⓜ

Ⓜ Ⓜ Ⓜ Ⓜ Ⓜ ⓂⓂⓂⓂⓂⓂⓂ Ⓜ ⓂⓂⓂⓂⓂⓂⓂⓂ Ⓜ Ⓜ Ⓜ Ⓜ

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERY DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES



جامعة مولود معمري - تيزي وزو

كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de master II

DOMAINE : Langues étrangères

FILIERE : Français

SPECIALITE : Didactique des textes et du discours

**La remédiation entre hier et aujourd'hui dans
l'enseignement/apprentissage du FLE dans le cycle
primaire à Tizi-Ouzou**

Présenté par :

BOULKROUN Besma

BOUBEKEUR Samira

Encadré par :

Mme R.AIT HAMOU ALI

Devant le Jury composé de :

Président : TABELLOUT Nadia,

Grade, MCB

Encadreur : AIT HAMOU ALI Rabiha,

Grade, MCA

Examinatrice : BEN KACI Yamina,

Grade, MAA

Promotion 2016 - 2017

Remerciements

Nous remercions Mme R. Ait Hamou Ali pour avoir accepté la direction de ce mémoire.

Nos profonds remerciements vont aussi aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce modeste travail.

Merci également à tous ceux qui, de près ou de loin, ont collaboré à la réussite de notre parcours universitaire et à l'élaboration de ce mémoire.

Dédicaces

On dédie ce modeste travail à :

Nos parents. Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de nous combler. Que Dieu leur procure une bonne santé.

On remercie Iskifene Mustapha pour son aide, ses conseils et ses encouragements.

Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

SOMMAIRE

Introduction	01
---------------------------	----

Chapitre I :

1. Enseignement /apprentissage du FLE	03
2. Finalités de l'enseignement du FLE au primaire.....	05
3. L'erreur comme source d'apprentissage	06
4. L'évaluation dans l'enseignement du FLE en primaire	09

ChapitreII :

1. La remédiation et ses représentations	10
2. Le déroulement des séances de remédiation	14
3. La mise en œuvre de la remédiation	15

Chapitre III:

1. L'enquête par le questionnaire	22
2. La démarche de l'enquête	22
3. Profil des répondants	24
4. Méthode d'analyse des données	25
5. Analyse des réponses des enseignants	25
6. Synthèse des résultats.....	33

Chapitre IV :

1. Méthode de travail des enseignantes.....	35
2. le compte rendu des séances de remédiation.....	36
3. la grille d'observation.....	39

Conclusion	44
-------------------------	----

Bibliographie	45
----------------------------	----

Annexes

Introduction

Introduction

Dans le cadre de la réforme éducative algérienne, lancée à partir de la rentrée scolaire 2003-2004 et dont l'objectif essentiel était de redonner aux enseignants et aux élèves une nouvelle orientation éducative et pédagogique, l'activité de rattrapage a été remplacée par celle de la remédiation pédagogique. Celle-ci y est présentée comme un dispositif fournissant à l'apprenant de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes repérées lors de l'évaluation.

Ainsi, bien qu'elle ne soit pas tout à fait nouvelle comme activité pédagogique puisqu'on y recourait dans les programmes anciens, la remédiation occupe une place beaucoup plus importante dans les nouveaux programmes du moment qu'elle est substituée au rattrapage et conçue comme une activité préventive de l'échec. Ce qui justifie, selon nous, l'aspect chrono-comparatif dans l'intitulé de notre mémoire, c'est-à-dire dans la formulation de notre problématique de la façon suivante: «La remédiation entre hier et aujourd'hui dans l'enseignement/apprentissage du FLE dans le cycle primaire à Tizi-Ouzou».

Il s'agit donc ici d'interroger ce qui a changé dans cette activité selon que l'on se situe dans les pratiques pédagogiques anciennes ou actuelles. Voici les questions qui sous-tendent la rédaction du présent mémoire :

- Quelle définition donner à chacune des activités de rattrapage et de remédiation et quels sont les objectifs respectifs qui leurs sont assignés?
- En quoi consiste exactement la différence entre le rattrapage et la remédiation ?
- Le rattrapage était-il plus efficace que la remédiation pédagogique ? En quoi était-il cela ?
- Autrement dit, laquelle de ces activités est plus bénéfique pour les apprenants en difficulté ?

A partir de ces questions qui ont guidé le cheminement de notre étude, nous formulons les hypothèses suivantes :

- Nous estimons que le rattrapage et la remédiation sont des activités complètement différentes, chacune d'entre elles a des buts différents de l'autre.
- Nous supposons que la remédiation pédagogique est plus efficace que le rattrapage car ce dernier offrirait des moyens plus à même de soutenir l'enseignant et de motiver l'apprenant en FLE.
- Nous supposons que le changement apporté aux séances de rattrapage a été fructueux et bénéfique pour les apprenants rencontrant des difficultés dans leur apprentissage.

Introduction

- Nous supposons que la remédiation traite les difficultés en profondeur tandis que le rattrapage cherche seulement à combler le vide.

Pour vérifier ces hypothèses, nous avons interrogé au moyen du questionnaire structuré douze enseignants ayant pratiqué les deux activités. Il ressort de l'analyse des données verbales recueillies que les avis divergent sur certains aspects de ces activités tout en s'entendant sur leurs nécessités pédagogiques, notamment en ce qui est de leur objectif : prévoir l'échec alors que le rattrapage essayé de repêcher les élèves.

Par la suite, nous avons prévu d'assister aux séances de remédiation de ces enseignants, mais cette dernière n'a pu se faire qu'avec trois d'entre eux. Ces derniers exercent respectivement dans les écoles « *Mekacher* » « *Laimèche* » et « *Lesfrères Aliouat Tamazirt Abdslam* » de Tizi-Ouzou. L'objectif était de confronter leurs propos à leur pratique effective de la remédiation.

Inutile de nous étaler sur l'importance de ce sujet pour les futures enseignantes de FLE que nous ambitionnons de devenir. Saisir l'efficacité pédagogique de la remédiation nous motivera à la pratiquer. Assister à des séances de cet exercice nous donnera des idées à exploiter dans notre future mission.

La rédaction de notre mémoire est répartie sur quatre chapitres :

- 1- Enseignement/apprentissage du FLE dans le cycle primaire ;
- 2- La remédiation dans la classe du FLE ;
- 3- Méthodologie de recueil et d'analyse des données ;
- 4- Observation de séances de remédiation.

Ces chapitres sont précédés d'une introduction et suivis d'une conclusion. Après la bibliographie, nous avons annexé les données constitutives de notre corpus.

Chapitre I

L'enseignement/apprentissage du FLE dans le cycle primaire

Introduction

L'enseignement/apprentissage de la langue française en Algérie a connu plusieurs changements liés aux différentes mises en œuvre de réformes successives qui ont touché le système éducatif algérien dans sa globalité depuis le recouvrement de la souveraineté nationale en 1962. Le but déclaré, à l'occasion de chaque réforme, est de garantir aux futurs citoyens algérien une formation de qualité, de les doter de compétences pertinentes, solides et durables.

Dans ce sillage, en général, et actuellement, en particulier, la recherche en pédagogie occupe une grande place en science de l'éducation. Ces études recherchent une meilleure prise en charge des élèves et l'amélioration de l'acte pédagogique.

Aussi, proposons-nous dans ce chapitre de mettre en évidence le lien entre l'enseignement-apprentissage du FLE et la pédagogie de cette matière.

1. Enseignement/apprentissage du FLE

1.1. L'enseignement

Selon le *dictionnaire le Petit Robert*, (2005:147) l'enseignement est l' «*action, [l'] art d'enseigner.* »

Selon le *dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* (2003 : 191) :

« *Le terme enseignement signifie initialement précepte ou leçon et, à partir du XVIII (18^{ème}) siècle, action de transmettre des connaissances. Dans cette acception, il désigne à la fois le dispositif global (enseignement public /privé), enseignement primaire /secondaire/supérieur) et les perspectives pédagogiques et didactiques propres à chaque discipline (enseignement du français, des langues, des mathématiques).* »

De par ces définitions, on comprend que l'enseignement est une activité qui implique la transaction entre au moins deux personnes : un professeur et un élève. Elle est centrée sur un but d'apprentissage.

1.2. L'apprentissage

«L'apprentissage est, selon J-P Cuq (2003 : 83), la démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage, et qui a pour but l'appropriation. L'apprentissage peut être défini comme un ensemble de décisions relatives aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère.»

Pour J-P Robert. (2008: 10), c'est :

«l'acquisition, dans un contexte donné, de compétences générales et, notamment d'une compétence à communiquer langagièrement, dans des conditions et des contextes variés, en se pliant à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception et en production) des textes portant sur des thèmes à l'intérieur de domaines particuliers. Pour cela, l'apprenant mobilise les stratégies qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des tâches à effectuer. »

De cela, on comprend que l'apprentissage est le processus méthodologique qui permet à l'apprenant d'acquérir progressivement des savoirs et des savoir-faire applicables dans différents domaines.

1.3. La pédagogie

Selon le *dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, (2003 : 188)

«La pédagogie [est] de son étymologie grecque signifiant le fait de conduire l'enfant à l'école puis de le diriger»

Selon le *dictionnaire Larousse*, (2008 : 309), la pédagogie désigne :

«Science ou méthode d'éducation et d'instruction des enfants.»

A partir de ces définitions, nous pouvons dire que l'enseignement-apprentissage est composé de deux termes inséparables et impliquant donc deux activités complémentaires dans la relation engageant un apprenant et un enseignant que l'on désigne en sciences de l'éducation par le vocable de pédagogie. En effet, lors de la transmission des savoirs en classe, l'enseignant fait appel à la pédagogie en interagissant avec les élèves en appliquant le contrat pédagogique entre les deux partenaires (guidée /guidant), et en pratiquant des démarches, des méthodes, des approches pédagogiques.

2. Finalités de l'enseignement du FLE au Primaire

Selon le *programme de français de la 3^{ème} année primaire*, la loi portant sur l'orientation scolaire (n° 08-04 du 23 janvier 2008 : 04) définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation nationale:

«L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attachés aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle. » (Chapitre I, Article 2. 2008 : 04).

A ce titre, l'école qui *«assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification»* doit notamment *« permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères.»* (Chapitre II article 4. 2008 : 04)

L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes :

« Le français est enseigné en tant qu'outil de communication et d'accès direct à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. » (2008 :04)

L'enseignement du français prend en charge les valeurs identitaires, les valeurs intellectuelles, les valeurs esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles.

Dans le respect des finalités de l'éducation définies dans le Chapitre I de cette loi, notamment l'article 2, l'école algérienne a pour mission de :

«Doter et d'assurer à l'apprenant des compétences disciplinaires mais aussi de l'amener à acquérir et à développer des compétences transversales à travers l'ensemble des disciplines. Ces compétences transversales appartiennent à quatre ordre qui relèvent du communicationnel, de l'intellectuel, du méthodologique, et du socio-affectif.»

3. L'erreur comme source d'apprentissage.

3.1. L'erreur

Selon *Le Petit Robert 1*, (1985 : 684), l'erreur est « un acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et inversement ; jugement ; fait psychique qui en résultent ».

« Nous pouvons appeler "erreur" une réponse non conforme à ce qui est attendu et donné comme vrai. »

Pour J-P Astolfi, (2008 : 45), l'erreur est vue comme le signe d'un apprentissage qui est en train d'avoir lieu. Elle est considérée comme :

« La trace d'une activité intellectuelle authentique, évitant reproduction stéréotypée et guidage étroit. Elle est le signe, en même temps que la preuve, que se joue chez l'élève un apprentissage digne de ce nom ». On voit bien qu'il est question de processus et non de produit fini.

3.2. La place de l'erreur dans la démarche pédagogique.

Selon le site français, *Réseau canope*,

« L'apprentissage n'est pas un processus linéaire. Il passe par des essais, des erreurs, des échecs mais aussi des réussites et des performances... inattendues. Il y a donc pour les élèves un droit à l'erreur qui doit être reconnu et pris en compte. Le travail sur l'erreur permet d'instaurer un climat de confiance dans lequel l'erreur n'est plus stigmatisée mais devient un matériau collectif pour la construction du savoir. »

« Pour l'enseignant, l'exploitation de l'erreur est un instrument de régulation pédagogique. Elle permet de découvrir les démarches d'apprentissage des élèves, d'identifier leurs besoins, de différencier les approches pédagogiques, de les évaluer avec pertinence »

« Pour l'élève, le retour réflexif sur l'erreur est une voie propice pour accéder à une meilleure compréhension de la notion étudiée. Par ce travail, il découvre aussi son propre fonctionnement intellectuel et gagne en autonomie. »

3.3. Le statut de l'erreur

Autrefois, l'erreur était assimilée à une faute, à un dysfonctionnement, etc. Aujourd'hui, avec le développement des sciences de l'éducation, en général et des sciences cognitives, en particulier, le statut de l'erreur apparaît en fait et de plus en plus comme un révélateur du modèle d'apprentissage en vigueur dans la classe.

J-P Astolfi (1997 : 265) à la lumière du développement du concept d'apprentissage, présente le statut de l'erreur de la manière suivante :

Le modèle transmissif :

Dans l'approche classique de l'enseignement, l'acte d'enseigner signifie transmettre des connaissances en les exposant le plus clairement possible. Ici il s'agit d'une faute de la part de l'élève et un échec de la part de l'enseignant. L'erreur est interdite. Dans cette conception, les savoirs disciplinaires sont survalorisés et sacralisés quand bien même ils évoluent du fait de la recherche. L'élève est perçu comme une « éponge » qui conserve des savoirs à condition d'être consciencieux et concentré.

Le modèle comportementaliste (ou béhavioriste) :

L'erreur prend ici un visage différent. L'approche pédagogique sert à inculquer des comportements, des attitudes, des gestes professionnels, des réactions par le biais de répétition. L'élève est guidé par une série d'exercices et de consignes. L'idée est que tout apprentissage peut s'acquérir en le décomposant en étapes et unités élémentaires. Avec ce modèle, les erreurs ne devraient pas non plus survenir. Mais s'il y en a, ce sont des bogues regrettables.

Le modèle constructiviste :

Dans ce modèle, l'apprenant est un partenaire, l'acte d'enseigner signifie privilégier les processus d'acquisition et de construction de connaissances par l'élève, il s'agit de faire connaître, faire apprendre faire étudier, guider.

Quittant le statut de fautes condamnables ou de bogues regrettables, les erreurs deviennent à présent, les symptômes intéressants d'obstacles auxquels la pensée des élèves se trouve confrontée.

Avant les années 80, les interprétations des erreurs situaient celles-ci hors des processus d'apprentissage. Depuis, on les considère comme un élément du processus didactique, c'est-à-dire comme une information dont il faut élucider les composants (origines) pour construire une connaissance correcte.

4. L'évaluation comme procédé de remédiation

4.1. Définition

Selon la *Revue française de pédagogie*, (1993 : 68) évaluer signifie :

«Recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables, et à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'information et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route, en vue de fonder une prise de décision».

Dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, évaluer est une étape qui permet à l'enseignant de détecter les erreurs commises par l'apprenant afin de développer une stratégie qui leur permettra de les dépasser.

4.2. Les critères d'évaluation.

Un critère d'évaluation, appelé aussi critère de correction ou critère minimal, est défini selon Roegiers comme :

« Une qualité, un point de vue selon lequel on se place pour évaluer une performance de l'étudiant et prendre une décision fondée à son propos »

Que ce soit pour l'évaluation des projets-tâches ou des situations problèmes (dans les deux cas on s'intéresse aux compétences), les critères d'évaluation sont nécessaires pour une évaluation objective. En effet, ces critères permettent à l'enseignant de déterminer avec précision le seuil minimum à partir duquel on se prononce sur l'adéquation entre le produit de l'apprenant et ce que l'on attend de lui. Par exemple, une affiche publicitaire réalisée par un apprenant de la quatrième année primaire est satisfaisante si elle répond aux critères de réussite suivants : l'affiche est visible de loin, elle accroche l'attention, elle apporte un maximum d'informations, les informations occupent un minimum de places... Roegiers, (2012: 254).

4.3. Evaluation et objectifs pédagogiques

Dans le cadre de ce travail, il nous paraît essentiel d'aborder la question de la relation entre les objectifs d'apprentissage et l'évaluation. Cette importance est double dans la mesure où ces deux notions sont proches et ne peuvent être définies l'une de l'autre, l'évaluation n'a aucun sens sans la détermination des objectifs d'apprentissage visés; réciproquement un objectif n'existe véritablement que s'il inclut ses modes d'évaluation.

Cependant, le processus d'enseignement-apprentissage cherche à amener l'apprenant vers un objectif bien précis, durant ce parcours des changements se manifestent par des performances observables et évaluables (on évalue l'apprenant pour détecter les lacunes afin d'améliorer ses compétences et atteindre les objectifs déjà définis).

Conclusion

Dans notre travail, on est arrivé au terme que l'enseignement-apprentissage d'aujourd'hui permet aux apprenants d'acquérir plusieurs compétences disciplinaires qui relèvent du communicationnel, de l'intellectuel, méthodologique, et du socio-affectif.

Par ailleurs, on a abordé l'erreur comme étant un outil d'apprentissage, elle n'est plus assimilée à une faute, mais un « *processus* » dont l'enseignant peut évaluer son apprenant afin de le remédier, cette dernière sera notre sujet principal du prochain chapitre où nous allons développer encore plus cette notion qui reste ambiguë pour certains.

Chapitre II

La remédiation pédagogique dans la classe du FLE

Introduction

Les changements apportés au système éducatif algérien ont permis de développer dans la classe de FLE des démarches de remédiation qui permettent d'éviter principalement les échecs scolaires, de réduire les risques de déperdition et d'améliorer la qualité de l'enseignement/apprentissage en Algérie.

1. Définition de la Remédiation :

1.1. Selon le *dictionnaire Larousse (dictionnaire online)*

« *Remédier, c'est atténuer un mal physique, remédier à une mauvaise digestion par un régime, c'est aussi combattre quelque chose de mauvais et, ou supprimer un inconvénient ou remédier au déséquilibre budgétaire.* »

1.2. Selon le *guide de remédiation pédagogique pour l'enseignement du Français au cycle primaire de 2013* :

« *La remédiation pédagogique est une activité de régulation permanente des apprentissages qui a pour objectif de pallier les lacunes et les difficultés d'apprentissage et de contribuer, par conséquent, à la réduction des décrochages scolaires...* » G.P.R.¹, (2008 : 09).

Autrement dit, cette activité vise la mise à niveau des apprenants ayant des difficultés dans leur parcours scolaire. Elle est introduite dans l'emploi du temps hebdomadaire des élèves qui ont des difficultés dans leur apprentissage.

Ces séances pédagogiques concernent seulement les matières principales, en l'occurrence l'arabe, le français et les mathématiques, à raison d'une heure et trente minutes par semaine pour la classe de 3^{ème} année primaire et deux heures et quinze minutes par semaine pour le niveau de 4^{ème} et 5^{ème} année primaire. Durant ces séances, l'enseignant tend à aider ses apprenants à franchir et dépasser leurs difficultés, en adaptant de nouvelles formes d'intervention ou présenter autrement ce qui n'a pas été assimilé. Il doit recourir à des démarches de différenciation pédagogique autre que les procédés utilisés dans la gestion des situations d'enseignement /apprentissage et des supports pédagogiques appropriés et

¹Abréviation de : Guide de remédiation pédagogique.

préparer minutieusement des fiches pédagogiques auxquelles il se réfère durant le déroulement de son activité et qui l'aidera à atteindre les objectifs visés.

2. Le but de la remédiation :

Selon le *G.R.P* (2008 : 12)

« La réalité de la classe relève une grande variété de situation où les élèves rencontrent des difficultés, cela nécessite de maintenir une activité permanente de régulation des apprentissages pour faire réussir au mieux chacun et éviter les décrochages scolaires, réduire les risques de déperdition et améliorer la qualité de l'enseignement aussi de la régulation du fonctionnement des établissements scolaires. »

En analysant ce qui a été dit dans le guide pédagogique des enseignants du FLE du cycle primaire, on déduit que le but principal des séances de remédiation est de réguler les apprentissages, de faire face à l'échec scolaire et donc de faire réussir le plus grand nombre des apprenants en les aidant à franchir leurs difficultés et à améliorer le niveau scolaire.

Il est à signaler que la remédiation vise l'égalité des chances pour tous les élèves afin de faire réussir un plus grand nombre d'apprenants.

3. La remédiation et l'évaluation :

Avant de passer à l'action de remédier, l'enseignant doit passer par l'évaluation, afin de faire un dépistage et de détecter les apprenants en difficulté. L'enseignant fait son diagnostic par le biais des cinq procédés suivants:

3.1. Tests d'évaluation diagnostique :

Selon *G.R.P.* (2008 : 20) l'évaluation consiste à repérer et à analyser pour chaque élève les difficultés particulières dans la maîtrise d'une compétence en vue d'organiser la remédiation. Toute activité de remédiation se base sur un :

- **Diagnostic-sommaire :**

Pour chaque critère, on cherche à définir d'une manière générale si l'objectif est atteint ou pas : par exemple, dans le cas de la production écrite, on cherche si la production respecte le contexte de la situation d'intégration proposée (utilisation

correcte des outils de la discipline, les acquisitions relatives à la matière sont-elles correctement utilisées...).

- **Diagnostic-fin :**

C'est un travail plus précis. Il est réalisé dans le but de déterminer au mieux les origines du dysfonctionnement.

3.2. Tests d'évaluation formative :

C'est un processus d'évaluation continue pour assurer la progression de chaque élève dans une démarche d'apprentissage. Elle consiste, pour l'enseignant, à faire prendre conscience à l'apprenant, lors d'un apprentissage, de ce qu'il sait faire et de ce qui mérite d'être amélioré.

3.3. L'analyse des productions des élèves sur le long terme :

L'enseignant pratique l'évaluation continue des productions de ses élèves afin de suivre leur progression.

3.4. L'observation de l'élève dans ses apprentissages :

Il s'agit d'analyser les stratégies adaptées par l'apprenant, sa façon d'installer une compétence, son comportement pour pouvoir traiter son manque. Il s'agit de l'aider par la suite à progresser dans son parcours.

3.5. En maintenant une conversation avec l'élève ou avec ses parents.

Une fois les tests réalisés et les lacunes repérées, l'enseignant peut déterminer les besoins de son élève : « ... *les lacunes rencontrées sont autant d'information qui nous permettent d'identifier ses besoins...* » (2008 : 23). Après quoi, il procède au travail d'aide en entamant les séances de remédiation et en maintenant une entrevue permanente avec les parents de l'élève dans la perspective de les voir participer à la réussite de cette activité de remédiation.

Nous pouvons donc dire que la relation entre la remédiation et l'évaluation est une relation de complémentarité et d'interdépendance, car évaluer et repérer les lacunes et les difficultés de l'apprenant c'est agir et faire appel à des séances de remédiation suivies de test d'évaluation pour situer la progression de l'élève et donc la fiabilité ou pas de la démarche engagée.

4. Les types de remédiation :

4.1. La remédiation différée :

Ce type d'activité est proposé en dehors de la séance d'enseignement/apprentissage, c'est-à-dire en dehors des heures du cours de français. L'enseignant consacre 45 minutes en plus pour les apprenants rencontrant des lacunes. Celui-ci peut aussi prendre en charge les problèmes antérieurs d'acquisition ou des problèmes liés à des troubles de l'apprentissage (comme la dyslexie). Cela veut dire que la remédiation différée tend à répondre à des besoins dans un temps spécifique avec seulement un petit groupe d'apprenants qui rencontrent les mêmes difficultés où l'enseignant intervient de façon durable sur les insuffisances empêchant l'acquisition de plusieurs opérations à la fois.

4.2. La remédiation immédiate (intégrée):

La remédiation immédiate est pleinement intégrée à la séquence d'enseignement/apprentissage et évite toute stigmatisation due à une mise à l'écart de l'apprenant. C'est une intervention immédiate sur les besoins qui se manifestent lors du déroulement d'un cours. C'est une sorte de réponse directe aux difficultés de l'élève mais porte seulement sur celles pouvant être rapidement résolues et qui ne nécessitent pas un traitement spécialisé (ex : blocage, obstacle à dépasser). Cette variété de régulation des apprentissages (remédiation immédiate) peut prendre trois (03) formes, selon le temps de sa mise en œuvre à savoir :

- **Une forme proactive :**

Qui représente l'intervention de l'enseignant au début de l'apprentissage où il conduit ses apprenants à se rappeler de ce qui a été fait durant la séance précédente.

- **Une forme interactive :**

Qui se fait en cours d'apprentissage, au moment où les apprenants poursuivent ce qui était prévu, ceux en difficultés sont pris en charge...

L'enseignant les incite à verbaliser leurs problèmes puis les fait travailler en binôme avec des élèves qui ont mieux compris (tout le monde en tire bénéfice), comme il peut donner à la classe le travail prévu et à ceux repérés en difficulté il leur propose des activités ciblés en binôme.

- **Une forme rétroactive :** Cette dernière est exercée vers la fin de l'activité de l'apprentissage où l'enseignant conduit ses apprenants à faire le point sur le travail fait.

5. Le déroulement des séances de remédiation :

En cherchant à remédier, on tente de prendre en compte la diversité du niveau des élèves. Pour cela, l'enseignant varie les supports pour éviter d'utiliser ceux qui ont été proposés en cours. Il diversifie les consignes et les types de question (questions ouvertes, fermées...). La transformation doit toucher aussi les activités qui seront plus ou moins guidées, plus au moins longues, plus ou moins limitées. Ces dernières auront un rythme différent de celui des activités émises dans le cours ; l'élève aura le temps et la liberté de formuler ses idées et pourra échanger ses pensées et ses connaissances avec ses camarades pour s'aider mutuellement.

Pour pouvoir remédier aux insuffisances des élèves, il doit y avoir un différent degré d'implication des apprenants dans l'activité c'est-à-dire que l'enseignant choisit l'activité selon la défaillance repérée. Chaque élève doit être plus impliqué dans les activités qui visent son manque et l'orienter par la suite vers une situation de production.

Pour le bon déroulement de ces séances, les apprenants doivent être à l'aise et décontracté. C'est pourquoi l'enseignant organise le plus souvent son espace classe (table en cercle) et fait appel à des méthodes plaisantes aux enfants comme présenter par exemple des activités sous forme de jeux dans le but de favoriser l'apprentissage.

Durant les séances de remédiation, le maître différencie les outils, encourage l'auto-évaluation des élèves, les sollicite et les implique dans le cours pour favoriser chez chacun d'eux une mobilisation et une activité de haut niveau afin d'éviter l'émergence de difficultés, de blocage donc de besoin.

Des interventions peuvent être intégrées au déroulement normal du cours pour ne pas manquer de répondre à des besoins ponctuels qui peuvent apparaître. Le maître peut aussi organiser une séance d'atelier (45 mn) en dehors du cours pour traiter des besoins et lacunes cumulées ou les difficultés particulières que l'enseignant pense plus faciles à prendre en charge, en petits groupe, hors des heures de cours.

6. La mise en œuvre de la remédiation

Le guide propose des pratiques de remédiation organisée à partir de quatre grandes compétences visées dans un apprentissage de langues : écrit/compréhension

L'enseignant choisit ses séances d'activités en fonction de la difficulté rencontrée cette dernière peut être causée par plusieurs facteurs et peut être résumée dans le tableau ci-dessous.

1. Ecrit/compréhension : selon G.R.P. (2008 : 46-47)

Dans ce domaine de compétence, l'apprenant peut rencontrer deux types de difficultés :

- Il ne parvient pas à déchiffrer les mots et/ou les syllabes.
- Il ne comprend pas ou ne comprend pas bien ce qu'il lit.

Les difficultés	Quelques causes possibles	Exemples d'activités de remédiation
<ul style="list-style-type: none"> - Il ne parvient pas à déchiffrer. - Il ne comprend pas ou pas bien ce qu'il lit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une confusion ou substitution de son ou de forme : l'apprenant n'arrive pas à reconnaître à quoi renvoie la forme : la lettre, syllabe et mot (la méconnaissance de la graphie). - Difficulté au niveau de l'orientation de l'accent (la leçon concernant les accents n'a pas été assimilée). - Ignorance des signes de ponctuation : la 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des différents graphèmes correspondant à un phonème. - Reconnaissance des différents graphies d'un même mot (cursive, script, lettre capitale). - Remise en ordre des syllabes pour retrouver in mot connu. - Identification de la ponctuation dans un énoncé - Explication d'un mot par le contexte - Identification du thème d'un texte (qui parle ?

	<p>ponctuation permet de déterminer l'unité phrase</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à identifier les actes de parole dans des textes qui racontent, décrivent, informent). 	<p>de quoi ?...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage du nombre de phrases dans un texte. - Jeu de devinette : identifier le type de texte à travers sa silhouette.
<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés grammaticale : non-respect de l'ordre syntaxique dans la phrase. - Mauvaise utilisation des déterminants et des prépositions - Absence de signes de ponctuation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Interférence avec la langue maternelle. - Entraînement insuffisant à l'emploi des signes de ponctuation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concours de la meilleure phrase simple et l'afficher en classe. - Proposer des phrases à ponctuer pour des sens différents.
<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés morphosyntaxique : <ul style="list-style-type: none"> a- Conjugaison : accord sujet/verbe b- Orthographe : l'accord en genre et en nombre c- Vocabulaire : - confusion entre être et avoir. - Impropropriété lexicale (interférence/emprunt) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence de la notion être et avoir en langue maternelle. - Pauvreté du vocabulaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Retravailler les verbes être et avoir. - Retravailler le champ lexical, le lexique relationnel.

2. Ecrit/expression : selon G.R.P. (2008 : 57-58-59)

Il est recommandé de travailler la grammaire de texte en séance de lecture pour que l'apprenant parvienne à écrire un texte cohérent.

Les difficultés	Quelques causes possibles	Exemple d'activités de remédiassions
<ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant ne manifeste pas son intention de communication (pourquoi il écrit). - Ne prend pas son destinataire. - Ne parvient pas à créer un effet de clarté, d'intérêt d'émotion. 	<ul style="list-style-type: none"> - La visée discursive n'a pas été suffisamment prise en charge par l'enseignant. - L'élève n'inscrit pas sa production dans un projet d'écriture. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avant d'entamer la production écrite, l'enseignant amène à un questionnement Ex : à qui adresse-il son écrit.
<ul style="list-style-type: none"> - Répétition de la conjugaison de coordination « et » - Reprise d'un même mot. - Choix inapproprié des temps. - Mauvaise utilisation des articulateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des signes de ponctuation. - Interférence avec la langue maternelle - Méconnaissance des différentes reprises lexicales et grammaticales. - Valeurs des temps non prises en charge. - Relation non établie entre forme et type de texte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Se référer à la leçon de grammaire. - Travailler la progression thématique et les anaphores (les substituts grammaticaux et lexicaux). - Aider les apprenants à choisir le temps en fonction de l'indicateur temporel. - Activité de remise en ordre à partir du support.

3. Oral/expression : Selon G.R.P. (2008 : 71-72)

Représente les pratiques langagières.

Les difficultés	Quelques causes possibles	Exemple d'activités de remédiation
<p>1- Au niveau phonétique : Confusion entre les sons ayant une certaine proximité phonétique ex : P et B.</p>	<p>- Mauvaise écoute, l'apprenant a mal entendu (bruit, l'interlocuteur n'articule pas bien ou parle trop vite).</p>	<p>- Prononcer les deux sons ensemble pour aider à faire la distinction et ensuite séparément en vue de systématiser - Elaborer et faire dire des mots à une seule syllabe puis à deux...etc.</p>
<p>2- Au niveau lexical : L'apprenant peut prononcer correctement les phonèmes et même les syllabes mais une fois soumis à la prononciation du mot il a du mal à le faire. il se trouve incapable d'associer certaines syllabes.</p>	<p>- Phénomène de contamination (confusion et interférence).</p>	<p>- Elaborer et faire dire des mots courts puis des mots longs.</p>
<p>3- Au niveau syllabique : L'élève opère des coupures à l'intérieur du syntagme.</p>	<p>- Cela serait dû à la pauvreté lexicale ou lié au stress, timidité.</p>	<p>- Amener l'élève à respecter les groupes de souffle en le soumettant à des exercices de segmentation.</p>

<p>4- Au niveau d'unité linguistique : L'apprenant n'adopte pas le ton propre à la phrase (ce n'est pas expressif).</p>	<p>- Problème trois et quatre sont étroitement liés.</p>	<p>- Inculquer à l'apprenant l'intonation approprié à chaque type de phrase.</p>
<p>5- Au niveau discursif : Non adéquation entre la situation de communication et l'acte de parole ex : « Salut » au lieu de « Bonjour monsieur le directeur »</p>	<p>- Pratique insuffisante de la langue.</p>	<p>- Entraîner l'apprenant à des situations de communication (jeux de rôle).</p>

4. Oral/compréhension : Selon G.R.P. (2008 : 64)

L'apprenant doit construire le sens d'un message oral.

Les difficultés	Quelques causes possibles	Exemple d'activités de remédiation
<p>1- L'apprenant n'est pas capable d'écouter un texte attentivement et d'opérer des sélections.</p>	<p>- Non maîtrise du système phonologique.</p>	<p>- Repérage des mots dans une chaîne parlée.</p>
<p>2- L'apprenant n'est pas capable de comprendre une consigne d'écoute</p>	<p>- L'apprenant trouve la formulation de la consigne difficile à</p>	<p>- Ecoute de différents textes oraux pour retrouver le cadre</p>

et d'agir.	comprendre. - Le lexique est inaccessible.	
------------	--	--

Conclusion :

La remédiation est une activité de régulation permanente. Ultime étape après l'évaluation où l'enseignant vient en aide aux apprenants en difficulté.

Qu'en est-il des pratiques réelles ? Comment perçoit-on cette activité en comparaison avec celle, traditionnelle, du rattrapage ? Comment recueillir les avis des enseignants concernés par le rattrapage et la remédiation ?

C'est l'objet du chapitre suivant : méthodologie de recueil et d'analyse des données.

Chapitre III

Méthodologie de recueil et d'analyse des données

Introduction

Nous nous proposons dans le présent chapitre de présenter notre méthodologie de recueil et d'analyse de données nécessaires à l'aboutissement de l'étude que nous entreprenons dans le cadre de notre mémoire de master de didactique. Cette présentation est suivie de l'analyse des réponses obtenues au moyen du questionnaire adopté comme outil de collecte de données auprès des enseignants qui ont accepté de nous répondre. Le questionnaire, selon *Allaire (1988 :23)*,

« Permet une plus grande chance d'obtention de réponses et une meilleure garantie de la qualité des données recueillies. Il offre la possibilité de motiver les répondants, de s'assurer que le répondant est bien la personne indiquée, et sans doute de noter en marge des observations intéressantes pour l'interprétation des résultats. »

1. L'enquête par questionnaire

En effet, pour obtenir des réponses rien n'est plus naturel que de poser des questions. L'enquête par questionnaire est, à ce titre un moyen pratique pour collecter rapidement des informations de façon systématique. Ce choix nous semble évident vu le manque de temps qu'on a devant nous et l'indisponibilité des enseignants qui sont en périodes d'examens. C'est la cause pour laquelle nous leur avons laissé le temps d'une semaine pour récupérer les questionnaires renseignés.

2. La démarche de l'enquête

Dans les chapitres précédents, nous avons défini quelques concepts clés propre à notre domaine de recherche. Ensuite, nous avons montré la place de la remédiation dans le champ didactique, son impact, son influence et son apport dans le domaine de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère.

Dans la partie théorique, nous avons mis en évidence la remédiation actuelle selon la nouvelle réforme du système éducatif. Cela reste insuffisant pour remettre en cause l'efficacité de l'ancienne remédiation, c'est-à-dire le rattrapage dans l'enseignement/apprentissage du FLE. C'est pourquoi nous nous proposons dans la présente étude d'aller à la rencontre d'enseignants ayant pratiqué les deux activités en vue de faire ressortir de leurs propos les avantages et les inconvénients de l'une et de l'autre. C'est à la façon d'interroger ces enseignants que nous réservons ce chapitre.

Notre but est de recueillir un maximum d'informations, en ce qui concerne la remédiation pédagogique entre hier et aujourd'hui dans le cycle primaire et d'examiner aussi les représentations, les démarches et les propositions des enseignants à ce sujet.

Compte tenu de l'importance de la remédiation pédagogique entre hier et aujourd'hui dans l'enseignement/apprentissage du FLE, nous avons, à travers notre questionnaire, sollicité l'avis de ces enseignants qui ont la particularité d'avoir pratiqué le rattrapage et la remédiation pédagogique.

Notre enquête a été effectuée durant la dernière semaine du mois de mai 2017 avant que les enseignants ne prennent leurs vacances. Concernant le déroulement de notre enquête, nous avons rencontré quelques problèmes dans la distribution de notre questionnaire en raison du manque d'enseignants qui ont exercé les deux activités, c'est-à-dire la remédiation et le rattrapage. Ce qui nous a poussés à chercher davantage dans les écoles privées.

Nous avons fait face à un refus de distribution de deux questionnaires par une directrice d'école qui nous a expliqué que ces enseignantes ont été déjà questionnées par d'autres étudiants.

La chance n'a pas été de notre côté puisque les enseignantes rencontrées étaient en période d'examen...

Après avoir remis les questionnaires aux enseignants sollicités, nous avons attendu une semaine et en a récupéré uniquement douze des seize prévu.

Le questionnaire destiné à ces enseignants est constitué de 21 questions. Huit d'entre elles sont ouvertes :

Question 11 : Quels apprenants sont concernés par la remédiation ?

Les treize autres questions sont fermées comme :

Question 13 : Selon vous, l'ancienne "remédiation" aidait-elle les apprenants en difficulté à améliorer leurs niveaux ? Oui/Non ? Et ciblent la production de discours chrono-comparatif à même de contenir des éléments distinctifs de la remédiation et du rattrapage¹.

3. Profil des répondants

Notre enquête a ciblé donc des enseignants ayant l'âge d'avoir enseigné les anciens programmes où il était question de rattrapage et de continuer à exercer le métier d'enseignant de français selon les nouveaux programmes adoptant la remédiation pédagogique. Ce sont donc des enseignants suffisamment expérimentés et à même de prendre un recul vis-à-vis de la question ici traitée. En accordant leurs paroles à de futures enseignantes que nous sommes, ils nous permettent ainsi d'en profiter pour découvrir la réalité des pratiques pédagogiques auxquelles nous nous préparons.

En effet, les enseignants qui ont répondu à notre questionnaire dépassent l'âge de 40 ans. Leur expérience, quant à elle, va au-delà de 10 ans. Nous pouvons dire alors qu'ils ont pratiqué l'ancienne et l'actuelle remédiation.

Nous présentons ci-après, le profil des enseignants qui ont répondu à notre questionnaire :

¹Un spécimen du questionnaire renseigné figure en annexe.

Nom	Age	Expérience	Ecoles public/ privée
Enseignant 01	45 ans	plus de 10 ans	Exerce dans une école publique
Enseignant 02	60 ans	plus de 10 ans	Retraité depuis sept ans et exerce dans une école privée
Enseignant 03	42 ans	plus de 10 ans	Exerce dans une école publique
Enseignant 04	42 ans	plus de 10 ans	Exerce dans une école publique
Enseignant 05	47 ans	plus de 10 ans	Exerce dans une école publique
Enseignant 06	50 ans	plus de 10 ans	Exerce dans une école publique
Enseignant 07	59 ans	plus de 10 ans	Retraité depuis cinq ans et exerce dans une école privée
Enseignant 08	55 ans	plus de 10 ans	Retraité depuis deux ans et exerce dans une école privée
Enseignant 09	52 ans	plus de 10 ans	Retraité depuis un an et exerce dans une école privée
Enseignant 10	50 ans	plus de 10 ans	Exerce dans une école publique
Enseignant 11	49 ans	plus de 10 ans	Exerce dans une école publique
Enseignant 12	51 ans	plus de 10 ans	Exerce dans une école publique

4. Méthode d'analyse des données :

Après avoir déterminé la stratégie de collecte d'informations, c'est-à-dire le questionnaire, nous passons à l'analyse des données qui sera schématisée sous formes de tableaux afin de comparer les réponses des enseignants questionnés. Il s'agira donc d'adopter les procédés d'analyse du contenu comme méthode d'analyse des données qui dit quoi avec quel (s) argument (s) ?

5. Analyse des réponses des enseignants :

Question n° 1:

Continuez-vous à travailler avec l'ancien programme du système éducatif Algérien ?

Tableau n° 1:

Réponses	Le Nombres
Oui	01
Non	11

Commentaire :

La quasi-majorité des enseignants ayant répondu au questionnaire appliquent le nouveau programme mis en vigueur depuis 2008.

La mise en application du nouveau programme éducatif par les responsables du ministère de l'éducation nous mène à dire que ces enseignants l'on soit choisi pour le taux de réussite, soit c'est dû à l'exigence des inspecteurs.

Question n° 2 :

Trouvez-vous des difficultés quand vous enseignez le FLE aux apprenants du Cycle primaire ?

Tableau n° 2:

Réponses	Le nombre
Jamais	00
Rarement	01
Souvent	11
Toujours	00

Commentaire:

Nous constatons que les enseignants trouvent souvent des difficultés lors de l'enseignement du français langue étrangère à leurs élèves qui commettent des erreurs. Cela confirme qu'il y a des difficultés dans l'enseignement du français langue étrangère. De ce fait, les séances de remédiation contribuent à renforcer la compréhension chez eux.

Question n° 3 :

Dans quelles activités résident, selon vous, les difficultés constatées chez ces apprenants?

Tableau n° 3 :

Réponses	Le nombre
Lecture	04
Points de langues	00
Oral / Production écrite	08

Commentaire :

D'après les réponses recueillies, les difficultés résident beaucoup plus au niveau de l'oral et de la production écrite.

Selon les enseignants, au niveau de la production écrite, les apprenants éprouvent beaucoup de difficultés à réussir leurs productions écrites, car, supposons-nous, leurs compétences linguistiques sont limitées aussi bien niveau lexical que syntaxique. Ce qui les amène à produire le plus souvent des interférences à partir de leur la langue maternelle et surtout à commettre beaucoup de fautes d'orthographe, de grammaire....

Au niveau de l'oral, les difficultés ne résident pas au niveau de la compréhension, mais plutôt il s'agit des obstacles au niveau de la capacité à s'exprimer et à communiquer en français langue étrangère.

Nous avons constaté que la majorité des enseignants interrogés ne trouvent pas de difficultés au niveau des points de langue, car selon eux, l'apprenant n'a qu'à observer, déduire et appliquer sur place. En points de langue, l'apprenant a toujours un modèle devant ses yeux ; sous l'égide de l'enseignant, l'apprenant répond presque toujours à la question.

Question n° 4 :

Donnez un maximum de mots qui vous viennent à l'esprit en évoquant le mot "remédiation"

Commentaire :

Cette question nous a amenées à deux réponses. Ceux qui ont donné une définition de la remédiation et ceux qui ont cité des mots qui ont une relation avec la remédiation. Parmi ces mots, nous relevons ‘rattrapage’, ‘lacune’, ‘difficulté’, ‘besoin’, ‘erreur’, ‘évaluation’, ‘remède’, ‘nouvelle méthode’, ‘pédagogie différenciée’ et ‘soigner’

Question n°5 :

Réorganisez ces concepts suivants pour parler de remédiation : Erreur - Remédiation - Évaluation - Enseignement / Apprentissage - Pédagogie différenciée.

Commentaire :

La majorité des enseignants ont classé le concept d'enseignement/apprentissage en tout premier lieu, le concept d'évaluation quant à lui vient peu avant celui de la remédiation. Il semble que les enseignants soient d'accord pour considérer que la remédiation ne peut pas se faire sans évaluer, détecter les erreurs pour réduire ensuite les difficultés.

Question n°6 :

Avez-vous reçu une formation concernant l'application de cette remédiation ?

Oui	Non
12	00

Commentaire :

Les séminaires et les réunions pédagogiques ont permis à la majorité des enseignants ayant répondu au questionnaire d'améliorer leurs méthodes de remédiation. Ce qui leur permet de contrôler, vérifier et régler les défaillances chez l'apprenant.

Si " oui " laquelle?

(Ex : séminaire – réunion pédagogique – stage ...)

Réponses	Le nombre
Réunions pédagogique	05
Séminaire	05
Stage	02

Commentaire :

D'après les résultats, nous trouvons que les enseignants ayant bénéficié d'une formation que ce soit sous forme de stage, de séminaire ou de réunion pédagogique, possèdent un renforcement de leurs capacités didactiques pour utiliser toute la palette de possibilités afin de construire des itinéraires de formation et accompagner les apprenants en difficulté vers la qualification.

Question n°7 :

Quand appliquez-vous ces séances de remédiation ?

Tableau n° 7 :

Réponses	Le nombre
Au début de l'apprentissage	01
Au moment de l'apprentissage	03
Après l'apprentissage	08

Commentaire :

La plupart des enseignants voient que le moment fiable pour la remédiation est après l'apprentissage. Selon eux, la remédiation ne se fait qu'après l'apprentissage et en dehors des séances d'enseignement/apprentissage afin d'enrichir, de renforcer la compréhension et de traiter les insuffisances chez l'apprenant.

Certains enseignants trouvent que la remédiation qui est faite au moment de l'apprentissage aide les apprenants à améliorer leur niveau et assure une meilleure compréhension. D'autres enseignants commencent leur remédiation avant même l'apprentissage pour offrir un terrain propice à l'apprenant et l'aider à comprendre et à faciliter la tâche de l'apprentissage en la préparant en amont.

Question n° 8 :

Quels apprenants sont concernés par la remédiation ?

Commentaire :

Les enseignants estiment que les apprenants qu'on doit remédier sont ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, mais la méthode diffère d'un enseignant à un autre : les apprenants à rythme long, apprenants qui s'absentent, apprenants qui n'ont pas bien assimilés la leçon ou bien en difficulté sont concernés par cette séances ; il y a aussi ceux qui possèdent un bon niveau, car tous les apprenants risquent d'être en difficulté à un moment donné.

Question n° 9 :

Pensez-vous que le volume horaire consacré aux séances de remédiation est suffisant ?

Tableau n° 9 :

Réponses	Le nombre
Oui	03
Non	09

Commentaire :

Nous constatons que les enseignants sont quasi-unanimes à trouver que le volume horaire consacré aux séances de remédiation est insuffisant. Selon eux, 45minutes ne suffisent pas pour corriger des erreurs d'une langue étrangère à la suite d'une séquence. Pour ceux qui sont satisfaits du temps consacré à cette séance, estiment que leurs apprenants n'ont pas les mêmes niveaux, c'est-à-dire que leurs apprenants ont un degré d'assimilation plus élevé que celui des autres.

Question n° 10 :

La remédiation permet-elle une meilleure progression du niveau des apprenants ?

Tableau n°10 :

Réponses	Le nombre
Oui	09
Non	03

Commentaire :

Au vu des résultats obtenus, nous remarquons que la majorité des enseignants voient que le niveau de leurs apprenants s'améliore après cette séance qui peut cibler plusieurs points de langue pour pallier aux insuffisances. Nous supposons que ceux qui affirment qu'il n'y a pas de progression du niveau de leurs apprenants, ne maîtrisent pas les procédés de cette séance ou bien qu'ils n'obtiennent pas les résultats souhaités après la séance de remédiation.

Question n°11 :

Que pensez-vous des séances de remédiation pédagogique de la nouvelle réforme du système éducatif ?

Tableau n° 11 :

Réponses	Nombres
Bénéfiques	03
Insuffisantes	04
Sans réponses	05

Commentaire :

Cette question nous amène à plusieurs réponses. Pour ce qui est des enseignants qui n'ont pas répondu à cette question, nous supposons que les séances de remédiation restent encore ambiguës. Certains d'autres trouvent que ces séances sont « bénéfiques » pour les apprenants en difficulté, quant à d'autres enseignants ces séances sont jugées « insuffisantes ». En effet, selon les propos d'une enseignante, « *la remédiation est un dispositif qui vise d'abord à diagnostiquer les lacunes, dégager les causes, établir ensuite une démarche pour combler ces lacunes* ».

Question n°12 :

Comment désignait-on la remédiation avant la nouvelle réforme ?

Commentaire :

Nous remarquons que les enseignants sont d'un même avis pour dire qu'avant la nouvelle réforme la remédiation était désignée par le vocable de **Rattrapage**.

Question n°13 :

Se faisait-elle/-il de manière : Intégré (Immédiate), Différé.

Tableau n°13 :

Réponses	Le nombre
Intégré (Immédiate)	00
Différé	00
Intégré et différé	12

Commentaire :

D'après les résultats, nous trouvons que la majorité des enseignants sont du même avis, les séances de rattrapage se faisaient de manière différée et intégrée (immédiate). De ce fait, on comprend que ces séances se faisaient de manière immédiate pendant le cours pour corriger l'apprenant et ne pas le laisser se tromper et de manière différée, c'est-à-dire heure par semaine pour revoir ses lacunes et les combler.

Question n°14 :

Préparez-vous des fiches pédagogiques dans l'exercice de l'ancienne remédiation ?

Tableau n°14 :

Réponses	Le nombre
Oui	05
Non	07

Commentaire :

D'après les résultats, nous constatons que 05 enseignants seulement préparaient des fiches pédagogiques contre 07 enseignants qui ne préparaient aucune fiche pédagogique. Pourtant en tant qu'outil de travail, celles-ci contribuent au bon déroulement des séances de remédiation comme d'ailleurs pour n'importe quelle autre activité requérant la communication et la formation.

Question n°15 :

Expliquez en quelques lignes le déroulement de ces séances d'activités ?

Commentaire :

Les enseignants semblent avoir mal assimilé la question. Ils expliquent le déroulement des séances de l'actuelle remédiation et non pas celle du rattrapage.

Une seule enseignante a donné une explication concernant le déroulement des séances de rattrapage. Voici sa réponse :

« Les séances de rattrapage se faisait durant chaque cours, des exercices étaient proposés aux apprenants qui ont mal assimilé un item après avoir expliqué une leçon, la durée de ces séances était d'une heure par semaine à chaque fois que c'était nécessaire. ».

Question n°16 :

Selon vous, l'ancienne "remédiation" aidait-elle les apprenants en difficultés à améliorer leurs niveaux ?

Tableau n° 16 :

Réponses	Le nombre
Oui	05
Non	07

Commentaire :

La majorité des enseignants ont répondu que le rattrapage n'aidait pas les apprenants en difficulté à améliorer leurs niveaux. Nous déduisons que la minorité ayant répondu positivement à la question, préfèrent l'ancienne remédiation qui permet, à leurs yeux, une meilleure progression du niveau des apprenants.

Question n°17 :

En quelques lignes, dites-nous si "l'ancienne remédiation" était plus efficace que l'actuelle remédiation.

Commentaire :

Par le biais de cette question, plusieurs et différentes réponses nous ont été données. Des enseignants trouvent que l'actuelle remédiation complète l'ancienne. Il y a ceux qui expliquent que la remédiation prévient l'échec scolaire et que le rattrapage essaie de les repêcher. Il y a ceux qui affirment que l'actuelle remédiation intervient de manière efficace avec une pédagogie différenciée, car elle dispose de moyens comme des documents visuels et sonores qui aident à la fois l'enseignant et l'apprenant.

Question n°18 :

D'après votre propre expérience, citez les avantages et les inconvénients de la remédiation pédagogique entre hier et aujourd'hui.

Commentaire :

Trois enseignantes seulement ont répondu à cette question en donnant leurs avis sur les avantages et les inconvénients de l'actuelle et de l'ancienne remédiation. Ils expliquent qu'en théorie le rattrapage permettait au « plus faible » d'être au même piédestal que les élèves « doués », d'aider les retardataires à saisir les leçons et de rattraper le retard. De par ses inconvénients, il n'apporte pas de solutions aux lacunes installées chez l'apprenant et ne prévoit pas de nouvelles difficultés. Les enseignants considèrent aussi le manque de l'élève comme un échec qu'il faut corriger.

La remédiation, quant à elle, vise la mise à niveau constante de l'apprenant que ce soit sur le plan individuel ou collectif. Elle permet aux groupes de classes de poursuivre sans difficulté les apprentissages ultérieurs. Elle intervient dès que les difficultés se manifestent. Les seuls inconvénients selon les enseignants est que le volume horaire de 45 mn /semaine est insuffisant; l'enseignant ne peut être proche de tous les élèves. Les apprenants de la nouvelle réforme sont appelés à produire, contrairement ceux de l'ancien programme.

6. Synthèse des résultats

Arriver à la fin de cette partie et à l'appui des résultats obtenus, nous rappelons que dans cette étude, nous avons insisté sur les séances de remédiation pédagogique entre hier et aujourd'hui dans l'enseignement/apprentissage du FLE, au cycle primaire à Tizi-Ouzou.

Au vue de ces premiers résultats, nous pouvons dire que les enseignants préfèrent l'actuelle remédiation qu'ils trouvent plus bénéfique et plus enrichissante que le rattrapage.

Les écarts entre les « meilleurs » et les « faibles » se creusent à tels point qu'ils créent une hétérogénéité de niveaux de plus en plus difficile à gérer dans les classes. La raison de ces écarts est que bien souvent les difficultés d'apprentissage ne sont pas traitées à temps, ils s'accumulent, soit que les enseignants ne sachent pas détecter, soit qu'ils manquent d'une formation qui leur permettrait de détecter les lacunes installées chez l'apprenant et bien l'évaluer.

Selon nous, si l'on veut vraiment arriver à des résultats meilleurs auprès des apprenants, la clé réside dans la formation solide et adéquate des enseignants. Il faudrait alors multiplier les efforts de leurs parts. Et pour cela, il faut les motiver.

Nous avons noté que le facteur temps pose un grand problème. 45min/ semaine pour la remédiation qui est hebdomadaire et obligatoire, contre 1h / semaine si nécessaire pour le rattrapage qui lui n'est pas obligatoire (l'enseignant pouvait s'en passer) car c'était une sorte de « répétition » du cours où un nombre d'exercices étaient expliqués en suivant la même démarche faite durant les séances pédagogiques.

C'est pour cette raison, qu'il serait plus utile d'accorder un temps suffisant pour assurer la progression du niveau des apprenants.

A l'aide du G.R.P. et l'analyse des données recueillies, nous allons par le biais d'un tableau indiquer les différences existant entre l'ancienne et l'actuelle remédiation.

L'ancienne remédiation	L'actuelle remédiation
<ul style="list-style-type: none"> - Temps consacré : Une heure par semaine. - Fiches pédagogiques : Non obligatoire pour les enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - C'est la première étape après l'évaluation : c'est la première solution - Temps consacré : Quarante-cinq minutes par semaine - Fiches pédagogiques : Obligatoire

<p>(certains ne les préparaient pas)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Son déroulement : Faire reprendre à l'élève une matière (réapprentissage) non retenues ou combler les différents manques, récupération des leçons non retenues. - Son objectif : Installer un processus qui permet de mettre les apprenants concernés au même niveau de progression que les autres. <p>Rattraper le retard (rattraper des cours), compensé, lacunes, remise à niveau, déficit, comblé, rattrapé une notion non assimilée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rattrapage pour l'apprenant : Le rattrapage était vu par l'apprenant comme une sorte d'humiliation, car il le considérait comme un échec. <ul style="list-style-type: none"> - Types de rattrapage : Se faisait de manière intégrée (immédiate) et différée 	<ul style="list-style-type: none"> - Son déroulement : On fait refaire une activité en modifiant les supports et exercices ou bien on reprend l'activité mais avec une autre stratégie de la classe. - Son objectif : Diagnostiquer les lacunes, dégager les causes ensuite établir une démarche pour combler les difficultés des apprenants. <p>Vise les difficultés ou lacunes : retard d'apprentissage accumulé sur une période plus ou moins longue.</p> <p>Réguler en permanence le travail de l'apprenant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La remédiation pour l'apprenant : Séance thérapeutique qui peut cibler plusieurs domaines pour pallier les insuffisances. <p>Si les mêmes apprenants sont en remédiation toute l'année, celle-ci devient pour eux un rituel sans échéance et sans but, c'est pourquoi il est préférable de ne pas prendre les mêmes apprenants plus de trois fois.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Types de remédiation : Se fait de manière intégrée (forme proactive, début de la séance, forme interactive, pendant l'apprentissage, forme rétroactive, la fin de l'apprentissage) et différée (en dehors du cours)
---	---

Chapitre IV

Observation de séance de remédiation

Introduction :

Après avoir recueilli et analysé les réponses écrites des enseignants, nous sommes passées à la deuxième étape de notre partie pratique ; en raison du refus des autres enseignants de collaborer nous n'avons pas réussi à assister qu'à trois séances de remédiation.

Le 16 octobre 2017 nous avons assisté à l'une de ces séances faites par l'enseignante Mme O.N de l'école « *Takoucht* » puis nous avons assisté à deux autres séances le 24 octobre 2017 à l'école « *Les Frères Aliouat Tamazirt Abdslam* » et l'école « *Laîmeche* » situé à Tizi-Ouzou, présentées par Mme O. S et Mme A.A.

1. La méthode de travail des enseignantes :

1.1. L'enseignante 01 :

L'enseignante O.N prend en charge les deux niveaux des troisièmes et quatrièmes années de l'école « *Takoucht* », nous avons choisi d'assister à la séance de remédiation de la quatrième année car ces élèves ont déjà eu une année d'apprentissage du FLE.

La classe en question se compose de trente-deux (32) élèves : 17 garçons et 15 filles dont la moyenne d'âge est de 9 ans.

L'enseignante nous a accueillies juste après le cours de français dispensé de treize à quatorze heures et demie. Pour la séance de remédiation, l'enseignante a gardé cinq élèves ; nous nous sommes installées au fond de la classe pour observer, noter les comportements de l'enseignante avec ses élèves durant ce cours et la stratégie qu'elle adopte pour gérer son groupe de classe puis faire notre rapport et vérifier si les informations que nous avons recueillies grâce au questionnaire sont réellement appliquées sur le terrain .

L'enseignante a réparti les élèves en deux groupes : l'un de deux garçons et une fille et l'autre groupe comporte deux garçons puis elle a fait joindre deux tables pour chaque groupe, elle a installé le premier groupe d'un côté et le deuxième de l'autre côté.

L'enseignante O. N. nous a expliqué que cette répartition n'est pas faite au hasard mais dans l'objectif de réunir les apprenants rencontrant les mêmes lacunes.

Groupes	Difficultés
G01	Conjugaison du verbe être au présent
G02	L'écriture cursive

1.2. L'enseignante 02 :

L'enseignante O. S prend en charge les trois niveaux du primaire « *les frères Aliouattamazirtabdsalam* », nous avons choisi d'assister à la séance de remédiation de la 5^{ème} A.P. car on a eu déjà un aperçu du niveau de 4^{ème} A.P. avec Mme O. N. La classe comporte 23 élèves : 13 garçons et 10 filles dont la moyenne d'âge est de 9 ans.

L'enseignante a programmé une séance de remédiation le mardi à 12h30 ; comme pour la 1^{ère} séance, nous avons pris place au fond de la classe et nous avons noté ce qui suit :

L'enseignante a travaillé avec un seul groupe vu que les 10 élèves rencontraient les mêmes lacunes reliées au domaine de la conjugaison.

1.3. L'enseignante 03 :

L'enseignante A.A prend en charge les deux niveaux de 3^{ème} et 4^{ème} A.P., nous étions présentes à la séance de remédiation des 3^{ème} A.P. car nous n'avons pas assisté à des séances de remédiation destinés à des élèves de ce niveau. La classe en question se compose de 29 élèves : 15 filles et 14 garçons.

Nous nous sommes présentées à 11h15 pour une séance de 45 minutes, l'enseignante a remédié 07 élèves garçons, pour les deux activités de l'écrit/compréhension et écrit/production des graphèmes : « m-n ».

2. Le compte rendu des séances de remédiation:**2.1 Pour la première enseignante :**

Le compte rendu des deux groupes se présente comme suivant :

1. Le Compte rendu du premier groupe :

L'enseignante rédige au tableau la conjugaison du verbe être avec tous les pronoms personnels et demande aux élèves de l'observer afin de faire une dictée. Cette dernière était faite en subdivision, elle effaçait à tour de rôle la conjugaison de chaque pronoms (suis - es – est ...) et les élèves l'écrivaient sur leurs ardoises.

De cette façon, O. N. a fait de la conjugaison par le biais de la dictée et l'usage de l'ardoise. A l'issue de ce cours, elle a proposé un exercice d'application :

L'activité se présente comme suit :

Conjugué le verbe mis entre parenthèses au présent :

- Les enfants (être) dans le jardin.
- Je (être) en 4^{ème} A. P.
- Moi et mon camarade (être) en classe.
-

Correction :

Concernant la correction, l'enseignante donne la consigne à ses élèves d'échanger leurs cahiers et de se corriger entre eux après quoi elle a procédé à la correction collective au tableau.

Résultat :

Durant la correction collective nous avons remarqué qu'un seul élève s'est trompé en conjuguant le verbe être. Il a donné la réponse suivante : « moi et mon camarade somme en classe ».

Cela prouve l'efficacité de cette séance.

2. Le compte rendu du deuxième groupe :

Pendant que le premier groupe observait la conjugaison présentée au tableau, l'enseignante reprend le texte (l'immeuble blanc) du livre scolaire page 17 et leur demande de l'écrire sur leurs cahiers et de s'entraider entre eux pour écrire tout le texte en cursive.

Texte :

Notre immeuble est peint en blanc, mais le dessous des balcons est bleu. Bleu plus foncé que le ciel. C'est très beau. Très propre.

Correction :

L'enseignante a suivi la même démarche que celle adoptée avec le premier groupe où chaque élève corrigeait le cahier de son camarade puis elle est passé à la correction collective.

Résultat :

Nous avons remarqué que les élèves commettaient toujours des erreurs à l'écrit. Parmi ces fautes nous relevons le « d » au lieu du « b écrit en script ». Exemple : immeuble écrit en immeudle.

Remarque :

Après la séance l'enseignante nous a clairement expliqué qu'elle a remarqué un progrès par rapport à la séance d'apprentissage.

2.1. Pour la deuxième enseignante :

L'enseignante demande aux élèves de lui citer des verbes qui se terminent par « cer » puis les écrits sur le tableau (lancer, foncer, avancer...) par la suite elle a interrogé trois élèves pour la conjugaison de ces verbes au présent de l'indicatif. Les réponses étaient correctes. Peu après, elle leur dicte ces formes conjuguées à écrire sur leurs ardoises et là, les réponses étaient fausses. Elles varient entre « nous lasons » et « nous

lacons ». Ce constat pousse l'enseignante à faire un rappel au sujet de la prononciation de la lettre « C » devant les voyelles lettres a, o et u.

Procédant à la 2^{ème} dictée, la consigne consistait à conjuguer le verbe « foncer » à la 3^{ème} personne du pluriel. Le résultat était que 9 sur 10 élèves ont donné une bonne réponse. Après avoir corrigé l'erreur de l'élève ayant répondu : « Ils fonsent », l'enseignante entame la 3^{ème} dictée. La consigne était de même nature : conjuguer le verbe « avancer » à la 3^{ème} personne du pluriel et les réponses étaient toutes correctes.

Tout comme madame O.N., madame O. S a fait de la conjugaison par le biais de la dictée et l'usage de l'ardoise, suite à cela elle a proposé un exercice d'application sur les cahiers d'activités.

L'activité se présente comme suit :

Conjugué les verbes mis en parenthèses au présent :

- Elle (annoncer) l'arrivée du train.
- Sarah (commencer) les révisions.
- Vous (avancer) doucement.

Correction :

L'enseignante a lu la consigne et a laissé les élèves travailler, elle passait entre les rangs pour les orienter. L'activité était suivie par une correction collective au tableau.

Résultat :

Deux élèves ont repris les mêmes erreurs déjà commises, madame O. S. les a laissés s'autocorriger en les encourageant.

Remarque :

Madame O.S. nous a révélé à propos de cette activité que « *le temps qui lui est consacré est insuffisant, 45 min pour remédier les élèves ne suffiront pas, contrairement au rattrapage qui lui était plus intéressant. Pour ma part je ne trouve aucune différence entre le rattrapage et la remédiation sauf l'appellation et le volume horaire* ».

2.2. Pour la troisième enseignante :

L'enseignante a écrit les deux mots : "Amina" et "Lamine" et a dégagé les lettres "m" – "n"

Amina	Lamine
mi	ne
m	n

Elle a ensuite demandé aux élèves de lire : le premier élève a eu des difficultés à lire la syllabe « mi » alors l'enseignante a fait recours à un de ses camarades pour l'aider et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il puisse lire tout ce qui était écrit au tableau. Elle a procédé de la même manière avec les autres élèves. Une fois la lecture et la reconnaissance des graphèmes étaient faites, madame A.F a fermé le tableau et a entamé la remédiation de l'écrit/production où elle dictait les lettres « m, n, M, N ». Pour la correction, l'enseignante laisse les élèves se corrigeaient eux-mêmes. L'un d'eux avait un problème avec les majuscules, il faisait monter les lettres de seulement deux interlignes, c'est pourquoi ses camarades intervenaient jusqu'à ce qu'il s'est corrigé.

Remarque :

Les sept apprenants ont bien assimilé le travail fait avec l'enseignante vu le résultat final.

3. La grille d'observation :

Après une observation de classe concernant une séance de remédiation pédagogique, nous avons remarqué que les enseignantes étaient très actives. Elles se déplaçaient entre les groupes pour proposer des activités différentes. Cela permettait de garantir un échange entre l'enseignante et les apprenants de manière directe.

Durant cette séance, deux enseignantes ont bien géré le temps. Elles ont distribuées les tâches aux élèves selon la difficulté de chacun pour leur consacrer le maximum de temps et renforcer leur aptitude en compréhension. Pour O.S. c'était différent puisqu'elle a pris plus de 45 min pour finir sa séance.

La qualité de cette activité et de cet exercice est que ces derniers font que l'enseignante se base beaucoup plus sur le travail collectif car il laisse l'apprenant plus libre et lui procure le sentiment d'être à l'aise dans une situation d'étayage.

Concernant l'utilisation du moyen d'aide : les enseignantes exploitent le tableau quand elles expliquent. Le cahier d'activités et l'ardoise sont les plus importants dans cette séance pour faire des exercices et éviter la routine des séances d'apprentissage.

Pour être plus méthodique et pouvoir noter nos observations nous avons préparé des tableaux où nous sommes censées mettre des croix dans la case correspondant à l'observation. Voici ces tableaux:

3.1. Les enseignantes :

3.1.1. Leurs déplacements :

Le déplacement des enseignantes	Oui	Non
Les enseignantes restent assises sur la chaise lors du cours		×
Les enseignantes sont debout à côté du bureau		×

Les enseignantes se déplacent entre les rangées	×	
Elles sont debout au fond de la classe	×	

3.1.2. Le déroulement de la séance :

Le déroulement de la séance	Oui	Non
Juste une répétition du même cours précédent		×
Elles font un petit rappel du cours	×	
Elles se focalisent seulement sur des exercices		×
La répétition du cours avec d'autre manière et d'autres d'exemples		×
Une petite révision du cours précédent + des exercices et des activités	×	

3.1.3. La qualité d'activité ou de travail :

La qualité d'activité	Oui	Non
Activité collective	×	
Activité individuelle		×
Travail coopératif	×	
Utiliser des activités différentes	×	

3.1.4. Utilisation de moyen d'aide :

Les moyens d'aide	Oui	Non
Le tableau et la craie	×	
Le cahier d'activité	×	
Un support écrit ou oral	×	
L'ardoise	×	
Manuel scolaire		×

3.2. Le comportement des enseignantes :

Le comportement des enseignantes	Oui	Non
La tâche de décideur	×	
Lire et relire	×	
Expliquent et écrivent au tableau	×	
Désignent le groupe de travail	×	
Orientent l'élève	×	

3.2.1 La phase de correction :

La correction	Oui	Non
Faire la correction ensemble	×	
Les enseignantes toutes seules		×
Guident l'élève à parvenir à la bonne réponse tout seul	×	
Autocorrection	×	
Les élèves se corrigent entre eux	×	

3.2.2 La phase d'évaluation :

L'évaluation	Oui	Non
Les enseignantes observent chaque élève		×
Les enseignantes laissent l'élève qui contrôle lui-même	×	
L'élève lui-même qui compte les bonnes réponses et les mauvaises réponses	×	

3.3. Les apprenants :**3.3.1. La compréhension :**

Les apprenants	Oui	Non
Ils écoutent attentivement l'explication des enseignantes	×	
Chaque élève aide son camarade	×	

3.3.2. Les comportements des élèves :

Les apprenants	Oui	Non
Ils sont attentifs	×	
Ils sont intéressés	×	
Ils participent	×	

Conclusion :

En assistant à ces séances, nous avons remarqué que l'actuelle remédiation est efficace car les apprenants remédiés se sont améliorés. La réalité du terrain nous a, ainsi, permis d'avoir une idée à propos de ces activités pour les futures enseignantes que nous souhaitons devenir.

Conclusion

Conclusion

Au terme de ce travail de recherche, nous reconnaissons que rattrapage et remédiation sont deux exercices pédagogiques très proches malgré nos efforts visant à dégager la différence entre eux en mettant l'accent sur l'évolution pédagogique issue de la réforme du système éducatif algérien.

Nous nous sommes fondées en premier lieu sur la définition de certaines notions relatives à l'enseignement/ apprentissage du FLE. Ensuite, nous avons cerné les séances de remédiation grâce à l'outil pédagogique destiné aux inspecteurs et aux enseignants intitulé « Guide de remédiation pédagogique pour l'enseignement du Français au cycle primaire ». Après quoi nous avons soumis un questionnaire aux enseignants du FLE concernés par la mise en œuvre des deux activités, nous avons assisté aussi à des séances de remédiation afin de recueillir plus d'informations.

Après avoir analysé les données et l'étude croisée des réponses des enseignants, on a abouti aux résultats suivants:

La remédiation vise à traiter les difficultés en profondeur et ne cherche pas seulement à combler le vide, l'enseignant utilise de nouvelles stratégies adaptées aux besoins des apprenants en difficulté pour les aider à dépasser leurs lacunes en adaptant à chaque fois sa méthode selon les besoins de l'apprenant. Cette activité est obligatoire et hebdomadaire, elle dure 45 minutes.

Contrairement aux séances de remédiation, le rattrapage permettait au plus « faibles » de se mettre au même niveau que les « meilleurs ». Ici l'enseignant cherchait à rattraper et à combler seulement le manque des apprenants en difficulté en adaptant la méthode déjà utilisée durant le cours. Ces séances duraient une heure.

Suite aux séances d'observation de la pratique effective de la remédiation et les réponses des enseignants interrogées, nous pouvons dire que les séances de remédiation sont plus avantageuses et bénéfiques pour les apprenants par rapport au rattrapage, en dépit du volume horaire jugé « insuffisant ».

A travers les lectures que nous avons effectuées pour distinguer entre ces deux activités et à l'issue des échanges réalisés particulièrement avec les trois enseignantes O.N., O.S. et A.A. qui nous ont, à la fois expliqué, orienté et surtout conseillé, nous insistons sur l'importance de la remédiation pédagogique. Celle-ci consiste, en fait, à présenter le cours d'une autre manière, éventuellement avec d'autres outils, d'autres exemples, d'autres mots plus accessibles et plus compréhensibles que ceux qui sont mobilisés lors de la séance de classe ordinaire.

Références
Bibliographiques

Ouvrages :

- Astolfi J-P., Mars 2008, *L'erreur, un outil pour enseigner*, Paris : ESF.
- Martinez P., 1996, *La didactique des langues étrangère*. Paris.
- Meirieu, Ph.1993. *L'envers du tableau : Quelle pédagogie pour quelle école?* Paris : ESF Editeur.
- Reason J., 1993, *L'erreur humaine*. Paris : PUF.
- Descomps D., 1999, *La dynamique de l'erreur dans les apprentissages*. Paris. Hachette.
- Doutrouloux J-M., 1986, *Vers une modélisation de la communication pédagogique*. Paris : PUF.
- Gillig J-M., 2001, *Remédiation, soutien et approfondissement à l'école*.
- Danielle A., 2011, *Les méthodes qui font réussir les élèves*, ESF éditeur.
- Winebrenner, S., 2005, *Teaching Kids With Learning Difficulties in the Regular Classroom: Ways to Challenge & Motivate Struggling Students to Achieve Proficiency With Required Standards*, USA : Free Spirit Publishing.
- Saint-L L., 2002, *Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire*.
- Rey B., Carette V., Defrance A. et Kahn S., 2003, *Les compétences à l'école : apprentissage et évaluation*, Bruxelles : De Boeck.
- Przesmycki H., 1991, *Pédagogie différenciée*, Paris : Hachette.
- Roegiers, X. 2006. *L'APC dans le système éducatif algérien*. In : « réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie ». UNESCO - ONPS.
- Legendre R., 1993, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Paris : ESKA, 2e Ed.
- Legrand L., 1995, *Les différenciations de la pédagogie*, Paris : PUF.
- Toulbi-Thaâlibi, N. 2006. « *Trois années de réforme de la pédagogie : bilan et perspectives* ». In : *Réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie* », UNESCO -ONPS.
- Ministère de l'Education Nationale. 2005. *La refonte de la pédagogie en Algérie. Défis et enjeux d'une société en mutation*. Alger : Casbah éditions.
- *Le guide de remédiation pédagogique pour l'enseignement du français au cycle primaire*, en partenariat avec le CEPEC, 2008.

Manuels scolaires :

- Programme de français de la 3e A.P, Avril 2008
- Mon livre de français, Troisième année moyenne, édition : 2013/2014

Dictionnaires :

- Robert J-P., 2008. *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, Editions OPHRYS,
- Cuq J-P., 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangères et seconde*, Ed. Asdifle, France.
- Cuq J-P. et alii, 2003. *Dictionnaire de didactique du français : langue étrangère et seconde*, Paris : Clé international.
- *Dictionnaire Le Petit Robert*, sejer, 2005, Paris.

- Le dictionnaire Larousse, 2008, Paris.
- Le dictionnaire *Le Petit Robert 1*, Edition le robert 1985, Hardcover, 1985.

Revues :

- Allaire A. 1988. *Questionnaire: mesure verbale du comportement*, in *Recherches en psychologie*, n°16.
- *Revue française de pédagogie*, n° 103, avril-mai- juin. 1993.
- Outaleb A., 2012, *Stratégies d'apprenants dans l'acquisition du FLE en milieu institutionnel*. dans *Synergies Algérie* n°2.
- Nunziati Georgette, 1990. «*Pour construire un dispositif d'évaluation formatrice*», *Cahiers pédagogiques*, n°280.
- Perraud M., 2005, *Les difficultés « ordinaires » d'apprentissage*, *Cahiers Pédagogiques* n° 436.

Sitographie :

- <https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/agir/item/ressources/lerreur-une-etape-necessaire-de-lapprentissage.html>.
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/français>.
- <https://fr.wikipedia.org>.
- <https://books.google.dz>.
- <http://www.djazairess.com/fr/lnr/95290>.
- <http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5237/1/sf189.pdf>.

Mémoires et thèses consultés :

- Dubois A., *Mise en place d'une situation de remédiation Quand un carré rencontre un cube*.2004. IUFM DE BOURGOGNE.
- Aoudache M. M., *L'évaluation en FLE à l'école primaire publique en Algérie : Formations, représentations et pratiques*. 2013/2014, Université Stendhal, Grenoble.

Table des matières

Sommaire

Introduction	01
Chapitre I : Enseignement /apprentissage du FLE dans le cycle primaire	03
Introduction	03
1. Enseignement /apprentissage du FLE	03
1.1. L'enseignement	03
1.2. L'apprentissage	04
1.3. La pédagogie	04
2. Finalités de l'enseignement du FLE au primaire	05
3. L'erreur comme source d'apprentissage	06
3.1. L'erreur.....	06
3.2. La place de l'erreur dans la démarche pédagogique	06
3.3. Le statut de l'erreur	07
4. L'évaluation dans l'enseignement du FLE au primaire	08
4.1. Evaluer, c'est quoi ?	08
4.2. Les critères d'évaluation	08
4.3. Evaluation et objectifs pédagogiques	09
Conclusion.....	09
Chapitre II: La remédiation pédagogique dans la classe du FLE	10
Introduction	10
1. La remédiation pédagogique du FLE	10
1.1. Selon le dictionnaire.....	10
1.2. Selon le guide pédagogique.....	10
2. Le but de la remédiation	11
3. La remédiation et l'évaluation.....	11
3.1. Tests d'évaluation-diagnostique.....	11
3.2. Tests d'évaluation formative	12
3.3. L'analyse des productions des élèves sur le long terme.....	12
3.4. L'observation de l'élève dans ses apprentissages	12

3.5. En maintenant une conversation avec l'élève ou avec ses parents.....	12
4. Les types de remédiation.....	13
4.1. La remédiation différée	13
4.2. La remédiation immédiate	13
5. Le déroulement des séances de remédiation	14
6. Mise en œuvre de la remédiation	15
6.1. Ecrit/compréhension.....	15
6.2. Ecrit/expression.....	17
6.3. Oral/expression.....	18
6.4. Oral/compréhension	19
Conclusion.....	21

Chapitre III: Méthodologie de recueil et d'analyse des données

Introduction	22
1. L'enquête par le questionnaire	22
2. La démarche de l'enquête	22
3. Profil des répondants	23
4. Méthode d'analyse des données	25
5. Analyse des réponses des enseignants	25
6. Synthèse des résultats.....	33

Chapitre IV : Observation de séances de remédiation

Introduction	35
1. La méthode de travail des enseignante.....	35
1.1. De la première enseignante.....	35
1.2. De la deuxième enseignante.....	36
1.3. De la troisième enseignante.....	36
2. Le compte rendudes séances.....	36
2.1. Pour la première enseignante.....	36
1. Le compte rendu du premier groupe.....	36
2. Le compte rendu du deuxième groupe.....	37
2.2. Pour la deuxième enseignante.....	37
2.3. Pour la troisième enseignante.....	38

3. La grille d'observation	39
3.1. Les enseignantes.....	39
3.1.1. Leurs déplacements.....	39
3.1.2. Le déroulement de la séance.....	40
3.1.3. La qualité d'activité ou du travail.....	40
3.1.4. Utilisation de moyen d'aide.....	40
3.2. Le comportement de l'enseignante.....	41
3.2.1. La phase de correction.....	41
3.2.2. La phase d'évaluation.....	41
3.2. Les apprenants.....	42
3.2.1. La compréhension.....	42
3.2.2. Le comportements des élèves.....	42
Conclusion	43
Conclusion	44
Références bibliographiques.....	45
Annexes	
Table des matières	

Annexes

Rattrapage / Remédiation

Rattrapage :

Le rattrapage a été institutionnalisé, au troisième palier de l'école fondamentale, par la circulaire ministérielle N° 842/EDF/ 20/ 80 du 08/ 07/ 1980 *«Il est prévu une séance de rattrapage par division pour les mathématiques, la langue arabe et la langue française; ces séances doivent figurer, aussi bien sur l'emploi du temps des élèves que sur celui du professeur. Ce dernier est tenu d'assurer effectivement une heure de rattrapage due à chaque division»*

« Contrairement à l'enseignement spécial ou adapté, le rattrapage, défini comme réapprentissage, spécialement pour la récupération des lacunes dans les connaissances et les techniques simples »

Remédiation :

Texte intégral de la circulaire portant sur la mise en place de la remédiation pédagogique « TRADUCTION »

« Dans le cadre de la réforme du système éducatif et l'amélioration de la qualité de l'enseignement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les dispositions complémentaires relatives à l'institutionnalisation des séances de remédiation pédagogique dans les différents niveaux d'enseignement dans les cycles primaire et moyen. »

Université Mouloud Mammeri

Faculté des lettres et langues

Département de français

Merci pour votre collaboration et honnêteté.

1. Age

De 25 à 30 ans 40 ans Plus de 40 ans

2. Expérience

Moins de 10 ans 10 ans Plus de 10 ans

3. Continuez-vous à travailler avec l'ancien programme du système éducatif Algérien ?

Oui Non

4. Trouvez-vous des difficultés quand vous enseignez le FLE aux apprenants du Cycle primaire ?

Jamais Rarement Souvent

Toujours

5. Dans quelles activités résident, selon vous, les difficultés constatées chez ces apprenants ?

Oral Lecture Points de langue (voc - gramm -
conj- orthogr) Production écrite

6. Donnez un maximum de mots qui vous viennent à l'esprit en évoquant le mot "remédiation"

..... *ratrapage* *pédagogie* *différenciée* *erreurs*
..... *lacune* *difficulté* *apprentissage* *diagnostique*
.....
.....

7. Faites-vous des séances de remédiation avec vos apprenants ?

Oui

Non

8. Réorganisez ces concepts suivants pour parler de remédiation
Erreur - Remédiation - Évaluation - Enseignement / Apprentissage - Pédagogie différenciée.

*Pédagogie différenciée remédiation
..... enseignement / apprentissage erreur
..... évaluation*

9. Avez-vous reçu une formation concernant l'application de cette remédiation ?

Oui

Non

-Si " oui " laquelle ?

(Ex : séminaire – réunion pédagogique – stage ...)

..... séminaire

-Si " non " comment exploitez-vous cette séance ?

*.....
.....
.....*

10. Quand appliquez-vous ces séances de remédiation ?

Au début de l'apprentissage Au moment de l'apprentissage

Après l'apprentissage

11. Quels apprenants sont concernés par la remédiation ?

*..... Les apprenants observants des difficultés d'apprentissage
..... " " absents*

12. Pensez-vous que le volume horaire consacré aux séances de remédiation est suffisant ?

Oui

Non

13. La remédiation permet-elle une meilleure progression du niveau des apprenants ?

Oui

Non

14. Que pensez-vous des séances de remédiation pédagogique de la nouvelle réforme du système éducatif ?

..... La remédiation de la nouvelle réforme est.....
tout un dispositif qui vise d'abord de diagnostiquer
les lacunes, dégager les causes, établir ensuite une
démarche pour combler ces lacunes.....

15. Comment désignait-on la remédiation avant la nouvelle réforme ?

..... Avant la réforme..... la remédiation visait des.....
objectifs non balisés. Après un apprentissage, on
reprend avec la même démarche la leçon pour les
élèves qui n'ont pas réussi leur exercice écrit. (rattrapage)

16. Se faisait-elle/il de manière

Intégré

Différé

immédiate

17. Prépariez-vous des fiches pédagogiques concernant l'ancienne remédiation ?

Oui

Non

18. Expliquez en quelques lignes le déroulement de ces séances d'activités ?

..... Proposer des exercices aux apprenants qui ont.....
mal assimilé un item après avoir expliqué.....
la leçon une autre fois. La remédiation visait un
objectif bien déterminé. Aujourd'hui, on vise beaucoup plus
les lacunes et les difficultés qui se sont installées dans le temps

19. Selon vous l'ancienne "remédiation" aidait-elle les apprenants en difficultés à améliorer leurs niveaux ?

Oui

Non

20. En quelques lignes dites nous si "l'ancienne remédiation" était plus efficace que l'actuelle remédiation

..... Pas du tout, si l'apprenant a mal assimilé...
une leçon, la refaire ne sert vraiment à rien.
On ne cherchait pas les causes, et on ne disposait
pas de moyens pour intervenir... L'actuelle revient à
la source et intervient d'une manière plus efficace
avec une pédagogie différenciée

21. D'après votre propre expérience, citez les avantages et les inconvénients de la remédiation pédagogique entre hier et aujourd'hui

1/ Avantages de l'ancienne remédiation

..... Elle permet aux élèves absents ou malades de.....
rattraper le retard.....

..... Elle propose des exercices variés qui favorisent l'automatisation
Inconvénients - On lui a consacré 1 heure par semaine.

..... Elle n'apporte pas de solution aux lacunes installées
et ne prévient pas de nouvelles difficultés.....

2/ Avantages de l'actuelle remédiation

..... Elle vise la mise à niveau constante, individuelle
ou collective. Elle permet au groupe classe de poursuivre sans
difficultés les apprentissages ultérieurs. Elle intervient à tout temps

Inconvénients

..... Elle est insuffisante du point de vue temps, 45 mn /
semaine, c'est peu vu que les apprenants de la nouvelle
réforme sont appelés à produire, contrairement à ceux de
l'ancienne réforme.

Merci pour votre collaboration

Université Mouloud Mammeri

Faculté des lettres et langues

Département de français

Merci pour votre collaboration et honnêteté.

1. Age

De 25 à 30 ans 40 ans Plus de 40 ans

2. Expérience

Moins de 10 ans 10 ans Plus de 10 ans

3. Continuez-vous à travailler avec l'ancien programme du système éducatif Algérien ?

Oui Non

4. Trouvez-vous des difficultés quand vous enseignez le FLE aux apprenants du Cycle primaire ?

Jamais Rarement Souvent

Toujours

5. Dans quelles activités résident, selon vous, les difficultés constatées chez ces apprenants ?

Oral Lecture Points de langue (voc - gramm - conj- orthogr) Production écrite

6. Donnez un maximum de mots qui vous viennent à l'esprit en évoquant le mot "remédiation"

... remède aider expliquer sauver
.....
... nouvelle méthode
.....

7. Faites-vous des séances de remédiation avec vos apprenants ?

Oui

Non

8. Réorganisez ces concepts suivants pour parler de remédiation
Erreur - Remédiation - Évaluation - Enseignement / Apprentissage - Pédagogie différenciée.

Pédagogie différenciée Enseignement Apprentissage
Évaluation erreurs remédiation

9. Avez-vous reçu une formation concernant l'application de cette remédiation ?

Oui

Non

-Si " oui " laquelle ?

(Ex : séminaire – réunion pédagogique – stage ...)

← ← X
.....
.....

-Si " non " comment exploitez-vous cette séance ?

.....
.....
.....

10. Quand appliquez-vous ces séances de remédiation ?

Au début de l'apprentissage Au moment de l'apprentissage

Après l'apprentissage

11. Quels apprenants sont concernés par la remédiation ?

Tous ceux qui ont des difficultés
.....
.....

12. Pensez-vous que le volume horaire consacré aux séances de remédiation est suffisant ?

Oui

Non

13. La remédiation permet-elle une meilleure progression du niveau des apprenants ?

Oui

Non

14. Que pensez-vous des séances de remédiation pédagogique de la nouvelle réforme du système éducatif ?

.....
.....
.....

15. Comment désignait-on la remédiation avant la nouvelle réforme ?

Le rattrapage
.....
.....

16. Se faisait-elle/il de manière

Intégré

Différé

immédiate

effacé

17. Préparez-vous des fiches pédagogiques concernant l'ancienne remédiation ?

Oui

Non

18. Expliquez en quelques lignes le déroulement de ces séances d'activités ?

Résumé de la leçon et exercices d'applications
.....
.....

19. Selon vous l'ancienne "remédiation" aidait-elle les apprenants en difficultés à améliorer leurs niveaux ?

Oui

Non

20. En quelques lignes dites nous si "l'ancienne remédiation" était plus efficace que l'actuelle remédiation

La remédiation précède l'échec scolaire
Alors que le rattrapage essaye de les
repêcher.

21. D'après votre propre expérience, citez les avantages et les inconvénients de la remédiation pédagogique entre hier et aujourd'hui

1/ Avantages de l'ancienne remédiation

1 h par semaine
Elle était basée sur la répétition.

Inconvénients

Elle vient trop tard.

2/ Avantages de l'actuelle remédiation

Elle accompagne l'élève dans son
apprentissage.

Inconvénients

45 mn.

Merci pour votre collaboration